

ner. Si mon honorable ami (M. Martell) a lu régulièrement les journaux de l'Ouest, et je suis convaincu qu'il l'a fait, vu l'intérêt qu'il témoigne à cette partie du pays, il s'est rendu compte de l'effet malheureux que le tarif a eu sur le marché des œufs. Je n'aborderai pas la discussion de ce sujet, parce que nous sommes à parler de l'industrie laitière. Toutefois, je ferai observer au ministre que la situation actuelle est des moins raisonnable. Comme il le sait déjà sans doute, la Colombie-Anglaise, de même que l'Alberta probablement, souffrent énormément de cette situation, créée par le tarif actuel, et il me semble que la solution de ce problème est très facile. Nous pouvons augmenter nos droits de façon à fermer la porte aux produits américains et donner ainsi à nos compatriotes la possibilité de réussir.

J'ai posé quelques questions au sujet de l'importation des laitages des Etats-Unis en Colombie-Anglaise, et j'avais raison de demander ces renseignements. Je ne suis pas du tout satisfait de l'attitude que le ministre a prise concernant ces questions. Il essaie de s'esquiver en remarquant qu'il se fait tard, et, pour cette raison, il juge que l'on ne devrait pas exiger qu'il y réponde.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous en prendrons note pour la prochaine séance.

M. McQUARRIE: Nous discutons ce sujet maintenant. Le ministre ne me croit pas raisonnable.

L'hon. M. MOTHERWELL: Non.

M. McQUARRIE: Mais l'autre jour j'ai voulu discuter un autre sujet, celui du refus du ministère de maintenir la subvention en vertu de la loi de l'enseignement agricole. Le ministre a dit: "Non, vous n'êtes pas à la bonne place, vous devriez être à la fin de la liste," et je crains même qu'il n'ait voulu me dérouter.

L'hon. M. MOTHERWELL: Non, nous serons alors prêts à discuter la question à fond.

M. McQUARRIE: Je sais que l'on a laissé entendre que cette question serait étudiée lorsque nous en serions rendus aux "Crédits non requis pour 1924-1925". Ce que je crains, c'est que lorsque nous en serons rendus là, nous aurons adopté tous les crédits mentionnés dans le budget de l'Agriculture, et l'on pourrait très bien dire: "Tout a été adopté; la question n'est pas régulière". Aussi, désiré-je avoir une réponse aux questions que je pose au moment opportun. Je crains que le ministre ne me dise plus tard, "Votre question n'est plus à propos, maintenant, je ne

puis donc pas vous donner ce renseignement". J'insiste pour que l'on nous donne ce renseignement pendant que nous discutons le crédit approprié. Je ne suis pas satisfait, car je crois que ce renseignement est absolument essentiel.

M. BALDWIN: Mon honorable ami croit-il qu'il soit nécessaire de frapper d'un droit d'importation le beurre, le fromage, le lait ou la crème venant des Etats-Unis au Canada?

M. McQUARRIE: Oui, je le crois.

M. BALDWIN: Et pour quel motif?

M. McQUARRIE: La raison m'en semble assez évidente. Nous voulons éviter à nos cultivateurs la concurrence injuste qui leur est faite actuellement.

M. BALDWIN: Quelle quantité de nos produits a-t-on importée des Etats-Unis au Canada, ces dix dernières années?

M. McQUARRIE: Voici un autre honorable député qui désire ce renseignement. Il me le demande à moi, craignant ne pouvoir obtenir aucune information du ministre.

M. BALDWIN: La réponse est, je crois, que ces produits ne sont pas importés ici parce que le beurre se vend aux Etats-Unis de huit à dix centins de plus, la livre, et le fromage de quatre à six centins de plus, au Canada, et que l'on expédie des quantités considérables de lait et de crème du Canada aux Etats-Unis, mais autant que je sache, il n'en vient pas ici.

M. McQUARRIE: On devrait nous donner ce renseignement, d'autant plus que mon honorable ami et moi différons d'opinion à ce sujet. Je sais que dans la Colombie-Anglaise d'énormes charges de camions passent chaque jour à travers la vallée Fraser jusqu'au marché de Vancouver. Je demande au ministre ce même renseignement que demande mon honorable ami, et je ne sache pas que le comité puisse étudier ces estimations de manière intelligente, à moins d'être raisonnablement renseigné à ce sujet. Je ne cherche nullement à mettre obstacle à la discussion de ce crédit. Je ne crois pas que le ministre puisse se plaindre que j'aie jamais essayé de le faire. Telle n'est pas mon idée, mais je tiens à ce renseignement, et je tiendrais à l'avoir pendant que nous discutons ce crédit particulier. Sinon, j'examinerais une autre question.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je ne l'ai pas.